Transformer les plantes sauvages

Objectifs

- S'approprier des méthodes de détermination des plantes sauvages dans leur milieu.
- Appréhender les protocoles d'hygiène (plan de maîtrise sanitaire). Évaluer les démarches à faire pour être en accord avec la réglementation. Objectifs * A10 -Transfor

Contenu

Jour 1: 20 Mars

Salades sauvages et plantes aromatiques

- Confection de pesto, vinaigre, salades. Règles de cueillette.
- Introduction aux règles d'hygiène, à la réglementation et au HACCP.
- Mise en réflexion sur le Plan de Maîtrise Sanitaire.

Jour 2: 9 Avril

Plantes médicinales :

- Préparations pour plantes médicinales Confection de baume, vinaigre des 4 voleurs, sirop de plantes à base d'infusions, selon les possibilités.
- Où se fournir en équipement et matières premières ?
- Perspectives.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1,5 jour(s) Date limite d'inscription 18/04/2023

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Porteurs de projet non éligibles au Vivea, démandeurs d'emploi, salarié agricoles: nous contacter

Plus de renseignements

Claire Breit-Corbière breit.civamgard@gmail.com FD CIVAM du Gard 216 Chemin de campagne 30250 **SOMMIERES** Tel. 04.66.77.11.12 N° d'organisme de formation : 91.30.00.40.930

Inscription sur www.civamgard.fr

Taux de satisfaction: %

Apporter son pique-nique!



Dates, lieux et intervenants

25 avr 2023 (7hrs)

FD Civam Gard 30250 Sommières

26 avr 2023 (4hrs)

FD Civam Gard

30250 Sommières

Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

Florence FAURE-BRAC, botaniste spécialisée en plantes sauvages

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom
Prenom
Adresse
Courriel
Tél

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)